



## Conseil économique et social

Distr. générale  
19 février 2019

Français  
Original : anglais

**Commission économique pour l'Afrique**  
**Comité d'experts de la Conférence des ministres africains des**  
**finances, de la planification et du développement économique**  
Trente-huitième réunion

Marrakech (Maroc), 20-22 mars 2019

Point 7 de l'ordre du jour provisoire\*

**Date, lieu et thème de la cinquante-troisième**  
**session de la Conférence des ministres africains des**  
**finances, de la planification et du développement**  
**économique**

### **Date, lieu et thème de la cinquante-troisième session de la Commission**

#### **Note du secrétariat**

#### **I. Introduction**

1. Le présent document contient les propositions du secrétariat soumises à l'examen du Comité d'experts. Le Comité souhaitera peut-être examiner les dates et le thème de la cinquante-troisième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, qui se tiendra en 2020, et donner des orientations au secrétariat à cet égard.

#### **II. Date et lieu**

2. Le secrétariat propose que la cinquante-troisième session de la Conférence des ministres se tienne à Addis-Abeba en mars 2020. Le choix du lieu de la réunion peut changer si la Conférence en décide autrement parce qu'un État membre propose de l'accueillir, étant entendu que le pays hôte doit prendre à sa charge le coût supplémentaire réel directement et indirectement lié à la tenue de la réunion en dehors du siège de la CEA.

#### **III. Thème**

3. Le secrétariat soumet le sujet suivant à l'examen du Comité d'experts :  
« L'avenir de l'industrialisation et de la compétitivité de l'Afrique à l'ère numérique ».

#### **A. Fond**

4. À de très rares exceptions près, aucun pays ne s'est développé sans d'abord s'industrialiser. Ces dernières décennies, l'industrialisation est redevenue l'objectif central du programme de développement de l'Afrique. Le Plan d'action pour le

---

\* E/ECA/COE/38/1/Rev.1.

développement industriel accéléré de l'Afrique, qui a été adopté au Sommet de l'Union africaine de 2008 axé sur l'industrialisation de l'Afrique, constitue le principal cadre de l'industrialisation du continent. L'Union africaine a réaffirmé la volonté du continent de s'industrialiser dans son Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, qui recommande la promotion de plans sectoriels et de productivité, ainsi que des chaînes de valeur régionales et de produits de base.

5. Depuis 2013, l'industrialisation et la transformation structurelle sont au cœur du mandat de la CEA et constituent le thème central de la publication phare de la Commission, le Rapport économique sur l'Afrique. La CEA a recommandé et fortement encouragé l'industrialisation comme la voie la plus prometteuse pour la transformation structurelle, la croissance et la diversification économiques rapides des pays africains.

6. L'accent que le continent met sur l'industrialisation montre clairement les avantages qu'elle peut apporter. Etant beaucoup moins vulnérables que les produits extractifs aux fluctuations des prix mondiaux, les biens manufacturés peuvent contribuer à établir une assiette fiscale plus durable. En revanche, leur production étant plus largement assurée par des micro, petites et moyennes entreprises, qui représentent environ 80 % de toutes les entreprises en Afrique, ils sont plutôt essentiels pour soutenir l'inclusion et la réduction de la pauvreté. Les procédés de fabrication traditionnels sont aussi généralement à forte intensité de main-d'œuvre et essentiels à la création d'emplois décents pour la population en pleine croissance des jeunes africains, ce qui revêt une importance particulière pour l'Afrique, continent qui compte la plus forte population de jeunes au monde. Les rapports thématiques de la CEA sur l'industrialisation soulignent également que le secteur manufacturier est essentiel pour permettre aux pays d'accroître leur productivité, parce que c'est ce secteur qui enregistre les taux les plus rapides de croissance de la productivité. En outre, l'industrie manufacturière joue un rôle dans la diffusion des progrès technologiques dans d'autres secteurs, comme l'agriculture, qui emploie près de la moitié de la main-d'œuvre en Afrique.

## **B. Repositionner l'Afrique à l'ère numérique**

7. L'Afrique doit s'industrialiser dans un environnement mondial très différent de ce qu'il était au moment de l'adoption du Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique. La quatrième révolution industrielle évolue rapidement et transforme la voie traditionnelle à forte intensité de main-d'œuvre vers l'industrialisation. Il est peu probable que la voie de l'industrialisation de l'Afrique, telle qu'elle a été promue, soit de nature à favoriser la transformation de l'Afrique dans le contexte actuel. Il se pose donc une question fondamentale qui est de savoir si les pays africains seront en mesure de suivre les mêmes modèles de développement efficaces que les pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est, qui ont servi de base à une industrialisation rapide et soutenue. Certains affirment qu'à cause de l'automatisation, conjuguée à la croissance rapide du secteur des services - qui domine les structures économiques de nombreux pays africains - la voie traditionnelle de l'industrialisation et du développement ne sera plus viable.

8. Parallèlement, avec l'essor de l'économie numérique sur l'ensemble du continent, une fracture numérique importante sépare les pays africains du reste du monde. Pour réduire la pauvreté et rattraper le retard avec les autres pays, les décideurs et les entreprises africains devront s'adapter au nouveau climat numérique et innover dans ce domaine. Bien que la quatrième révolution industrielle présente des défis pour les pays africains, elle offre également l'occasion de stimuler la compétitivité et de faire un bond industriel, qui ne saurait être manqué.

## **C. Nécessité d'agir**

9. L'économie numérique transforme les chaînes de valeur, le développement des compétences, la production et le commerce à l'échelle mondiale. Bien que la quatrième révolution industrielle ne soit pas encore immédiatement en vue pour l'Afrique, ces transformations auront d'importantes répercussions sur la compétitivité et les efforts d'industrialisation dans le continent. Dans quelques pays africains, le

secteur des services a déjà rapidement montré sa capacité à absorber des technologies nouvelles et de pointe. La question est de savoir comment les décideurs africains peuvent se positionner pour évaluer efficacement aussi bien les opportunités que les défis que présente l'économie numérique, et permettre aux pays africains de prospérer à l'ère numérique.

10. Les progrès de la technologie numérique offrent aux pays africains des outils pour faire un bond dans les industries traditionnelles comme l'industrie manufacturière, mais aussi dans d'autres secteurs et activités essentiels au développement industriel comme la logistique, l'agriculture, les communications, les services, la croissance verte et les villes intelligentes. Toutefois, sans investissements et sans renforcement des capacités dans ces nouvelles technologies, nombre de pays africains risquent plutôt de s'éloigner encore plus de la frontière technologique. A l'instar des révolutions industrielles précédentes, la quatrième appelle sans aucun doute de nouvelles politiques. Les stratégies nationales et continentales de développement industriel devront s'adapter à la nouvelle réalité numérique afin de permettre aux pays africains d'innover et de rattraper leur retard numérique d'une manière qui soit compatible avec le principe de ne laisser personne de côté. Pour positionner les pays, il faudra élaborer des stratégies globales d'industrialisation numérique, investir dans l'infrastructure et les compétences numériques, lancer des initiatives d'innovation et de transfert de technologies, et mettre en place des cadres réglementaires appropriés pour l'économie numérique.

#### **D. Coopération dans le domaine de l'économie numérique**

11. La Zone de libre-échange continentale africaine offre aux gouvernements africains une plateforme pour établir des arrangements institutionnels de coopération dans le domaine de l'économie numérique et des dispositions pour développer les capacités numériques et l'industrialisation et connecter les entreprises africaines. Dans ce contexte, la CEA, en partenariat avec l'Union africaine, promeut l'établissement d'une norme technique commune africaine pour les plateformes d'identification numérique, l'objectif étant que les avantages de l'économie numérique soient accessibles dans différents pays et régions d'Afrique. Cette démarche offre un point d'entrée pour aborder les questions de numérisation à l'échelle continentale.

12. Le cadre de l'identification numérique et de l'économie numérique de la CEA, qui a été approuvé par le Comité technique spécialisé sur le commerce, l'industrie et les minerais, constitue une bonne raison en faveur de l'inscription de l'avenir de l'industrialisation dans l'économie numérique comme thème de la cinquante-troisième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique. L'intérêt porté à ce thème permettra de sensibiliser les ministres africains des finances, de l'économie et de la planification à la nécessité de veiller à ce que les stratégies de numérisation soient intégrées dans les cadres d'orientation et de planification de l'industrialisation.

#### **E. Thèmes précédents**

13. Pour référence, une liste des thèmes de quelques sessions précédentes de la Conférence des ministres figure en annexe au présent document.

## Annexe

## Thèmes des sessions précédentes de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique

<i>Session</i>	<i>Réunions annuelles conjointes de la Commission économique pour l'Afrique et de la Commission de l'Union africaine</i>	<i>Année</i>	<i>Thème</i>
Cinquante-deuxième	Sans objet	2019	La politique budgétaire, le commerce et le secteur privé à l'ère numérique : une stratégie pour l'Afrique
Cinquante et unième	Sans objet	2018	La zone de libre-échange continentale africaine et marge de manœuvre budgétaire en faveur de l'emploi et de la diversification économique
Cinquantième	Dixième	2017	Croissance, inégalités et chômage
Quarante-neuvième	Neuvième	2016	Vers une approche intégrée et cohérente de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de l'Agenda 2063 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030
Quarante-huitième	Huitième	2015	Mise en œuvre de l'Agenda 2063 : planification, mobilisation et financement au service du développement
Quarante-septième	Septième	2014	L'industrialisation au service d'un développement inclusif et de la transformation en Afrique
Quarante-sixième	Sixième	2013	L'industrialisation au service de l'émergence de l'Afrique
Quarante-cinquième	Cinquième	2012	Libérer le potentiel de l'Afrique en tant que nouveau pôle de croissance mondiale
Quarante-quatrième	Quatrième	2011	Gérer le développement en Afrique
Quarante-troisième	Troisième	2010	Promouvoir une croissance forte et durable pour réduire le chômage en Afrique
Quarante-deuxième	Deuxième	2009	Renforcer l'efficacité de la politique budgétaire en vue de la mobilisation des ressources intérieures
Quarante et unième	Première	2008	Relever les nouveaux défis de l'Afrique au XXI <sup>e</sup> siècle
Quarantième	Sans objet	2007	Accélérer la croissance et le développement de l'Afrique pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement : nouveaux défis et voie à suivre
Trente-neuvième	Sans objet	2006	Relever le défi de l'emploi en Afrique
Trente-huitième	Sans objet	2005	Réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique
Trente-septième	Sans objet	2004	Intégrer la politique commerciale dans les stratégies nationales de développement
Trente-sixième	Sans objet	2003	Le défi du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique : réaliser un rapide progrès économique et social en Afrique
Trente-cinquième	Sans objet	2002	Le défi du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique : réaliser un rapide progrès économique et social en Afrique
Trente-quatrième	Sans objet	2001	La mise en œuvre du Partenariat du Millénaire pour la relance du développement économique de l'Afrique : Pacte pour le redressement de l'Afrique
Trente-troisième	Sans objet	2000	Les défis du financement du développement en Afrique